



Procès verbal de l'Assemblée générale du 14 janvier 2016

La convocation de l'Assemblée Générale était à 20h30 pour une ouverture à 21 heures après avoir procédé à la remise des prix du Concours Photo « Daniel SEGUINOT », en présence de Mme SEGUINOT.

Etaient présents :

- 21 clubs représentés sur 22 clubs membres du CDP91. (Feuille de présence en annexe).

L'Assemblée Générale peut avoir lieu et la séance est ouverte à 21 heures.

Président de séance : Jean-Pierre COSTON

Secrétaire de séance : Julien MAZZONI

Scrutateur : Henri LANTERNE

Proposition validée à l'unanimité des 21 voix.

1) Rapport moral du Président : En annexe

2) Présentation de l'arrêté des comptes à fin décembre 2015, et budget 2016 par notre vice-Présidente (en annexe).

Les comptes 2015 sont validés à l'unanimité des 21 voix.

Le budget 2016 est validé par 20 voix pour et 1 voix contre.

3) Cotisation 2017 :

Proposition de maintenir la cotisation par club à 20 €.

Cette proposition est validée par 10 voix pour, 2 voix contre, et 9 abstentions.

4) Budget 2017 :

Présentation par notre Vice Présidente d'une estimation de ce que pourrait être le budget 2017, compte tenu du maintien de la cotisation à 20 €

La présentation a été reportée à une date ultérieure.

Elle devra prendre en compte les demandes de subventions futures, et les nouveaux projets.

Ce budget sera validé lors de la prochaine Assemblée Générale.

5) Modification de l'article 7 des statuts. (Amendement proposé par Julien MAZZONI).

Cet amendement portait sur la diminution du nombre de représentants au Conseil d'administration.

Il est proposé, après discussion, de conserver le nombre de membres du CA à raison d'un représentant de chaque club à jour de sa cotisation, et de créer des commissions travaillant sur des thèmes définis en réunion de C.A.

Cette proposition a été validée à l'unanimité des 21 voix.

Il n'y a donc pas lieu de modifier les statuts.

6) Validation des candidatures au Bureau de l'association

Le Président Daniel SEGUINOT, doit être remplacé suite à son récent décès (Acte de décès joint).

Sont candidats : Jean-Pierre COSTON (secrétaire actuel), Yolande POTIER (Vice-Présidente actuelle) et Nicolas DEHE, Julien MAZZONI ayant fait part de sa volonté de retirer sa candidature.

Cette liste est validée à l'unanimité des 21 voix

Après une interruption de séance de 10 minutes, le Bureau donne sa nouvelle composition :

Président : Jean-Pierre COSTON

Trésorière : Yolande POTIER

Secrétaire : Nicolas DEHE

7) Questions diverses

- Validation de la charte :

La charte précisant des droits et les devoirs du CDP 91 et de ses adhérents, proposée par Julien MAZZONI, assisté de Marie-Laure WETZLER et de Françoise ZAJAC, a été relue pour validation.

Une remarque a été faite et prise en compte.

La charte ainsi définie a été validée à l'unanimité des 21 voix.

- Fonctionnement du site du CDP 91 :

Nicolas DEHE prend en charge le maintien du site afin que les informations nécessaires aux adhérents y soient portées.

8) Fin de séance :

En l'absence de question, la séance est levée à 23 heures.

Le Président :

Le Secrétaire :

La Trésorière :